

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE LA CONVOCATION

8 juillet 2022

AFFICHEE LE

8 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux

Le 11 juillet à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique ordinaire sous la présidence de **Madame Stéphanie MAUBÉ, Maire.**

Délibération affichée le :

19 JUIL. 2022

Etaient présents : Stéphanie MAUBÉ, Roland MARESCQ, Céline SAVARY
procuration à Agnès VALERE, Isabelle THOUMINE, Bruno SALMON, Joëlle
GUILLE, Antoine LEGOUBEY, Patrick GROSS, Jocelyne DE SOUSA, Agnès
VALÈRE, Anne-Marie SAINT, Liliane FRERET, Martine AUDRAIN, Lionel LE
BERRE, Ludovic LECONTE procuration à Stéphanie MAUBÉ, Christophe
CHAUVEL, Jeannine LECHEVALLIER, Hervé de VANSSAY, Anne LE GRAND

Etait excusé : Eric LALANDE

Etaient absents : Jonathan WAGNER, Jacky VENGEONS, Arnaud DUTOT

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 17

VOTANTS : 19

formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Patrick GROSS remplit les fonctions de secrétaire.

Question n° 11

Tarifs de location des salles communales pour 2023

Madame la Maire présente au Conseil Municipal les propositions de tarifs de location des salles communales pour 2023.

Pépinière d'entreprises :

Tarifs réunions

	2022	2023
Associations, habitants et entreprises de LESSAY	Gratuit	Gratuit
Entreprises (entre 0 et 1/2 jour)		29.17 € HT soit 35.00 € TTC
Entreprises (1 jour complet)	22.92 € HT soit 27.50 € TTC	41.67 € HT soit 50.00 € TTC

FORFAIT PAR JOUR

Utilisations gratuites :

Assemblée Générale des associations de LESSAY

Réunions politiques dans le cadre des campagnes électorales.

Salles Saint Cloud :

	2021		2022		2023	
	2 Première s heures	Heures suivante s	2 Première s heures	Heures suivante s	2 Première s heures	Heures suivant es
Tarif horaire cours et répétitions associations	19.00 €	9.50 €	19.50 €	10.00 €	19.50 €	10.00 €

LOCATION POUR VIN D'HONNEUR, REUNIONS

SALLES 1 & 2	Associations habitants et entreprises de LESSAY			Associations habitants et entreprises extérieures		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Location entre le 2 Mai et le 14 Octobre année n	94 €	94 €	80 €	152 €	152 €	100 €
Location entre le 15 Octobre et le 1 ^{er} Mai	110 €	110 €	100 €	168 €	168 €	120 €
Caution	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €
Caution ménage	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €

LOCATIONS AUTRES (LOTOS, REPAS FROIDS, jusqu'à l'ouverture de la salle d'Angoville sur Ay...)

SALLE 1	Associations habitants et entreprises de LESSAY			Associations habitants et entreprises extérieures		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Par occupation						
Location entre le 2 Mai et le 14 Octobre année n	150 €	150 €	150 €	200 €	200 €	200 €
Location entre le 15 Octobre et le 1 ^{er} Mai	170 €	170 €	170 €	220 €	220 €	220 €
Caution	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €
Caution ménage	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €

Sur cette base de tarifs, il est demandé aux locataires un balayage des lieux, le nettoyage des sanitaires, l'évacuation des poubelles et la remise en place du matériel (tables et chaises).

Utilisations gratuites :

Assemblée Générale des associations de LESSAY ;

Maison du Pays, réunions institutionnelles, écoles, collège, goûter annuel des cheveux blancs ;
réunions politiques dans le cadre des campagnes électorales.

Espace Culturel d'Expositions et de Spectacles :

Grande salle avec Hall et Bar	Associations communales			Particuliers de la Commune			Particuliers et Associations Hors Commune		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
1 jour semaine (Lundi au Vendredi)	228 €	228 €	228 €	312 €	312 €	312 €	399 €	399 €	399 €
2 jour week-end (Samedi - Dimanche)	276 €	276 €	276 €	373 €	373 €	373 €	532 €	532 €	532 €
Week-end complet (3 j)	361 €	361 €	361 €	482 €	482 €	482 €	714 €	714 €	714 €
Option cuisine	118 €	118 €	118 €	118 €	118 €	118 €	143 €	143 €	143 €
Forfait ménage CUISINE OBLIGATOIRE			120€			120€			120 €
Forfait ménage SALLE OBLIGATOIRE	197 €	197 €	197 €	197 €	197 €	197 €	197 €	197 €	200 €
Forfait mise en place commune	85 €	85 €	85 €	86 €	86 €	86 €	128 €	128 €	128 €

Accusé de réception en préfecture
050-200153890-20220711-CM110720220011-DE
Date de réception : 19/07/2022
Date de réception préfecture : 19/07/2022

Sono associative		/	/	/	/	/	/	/	/	/
Perches, écrans, projecteurs		/	/	/	/	/	/	/	/	/
Tribunes		/	/	/	/	/	/	/	/	/
Chauffage du 15/10 au 15/03	1 j	54 €	54 €	69 €	69 €	69 €	69 €	69 €	69 €	69 €
	WE €	98 €	103 €	120 €	135 €	142 €	142 €	135 €	142 €	160 €
Caution		800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €
Caution ménage		200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €

Grande salle avec Hall et Bar		Spectacles / Concerts			Entreprises		
		2021	2022	2023	2021	2022	2023
1 jour semaine (Lundi au Vendredi)		737 €	737 €	737 €	614 €	614 €	614 €
1 jour week-end (Samedi - Dimanche)		858 €	858 €	858 €	737 €	737 €	737 €
Week-end complet		1 102 €	1 102 €	1 102 €	982 €	982 €	982 €
Option cuisine		143 €	143 €	143 €	143 €	143 €	143 €
Forfait ménage CUISINE OBLIGATOIRE				120			120
Forfait ménage SALLE OBLIGATOIRE		197 €	197 €	197 €	197 €	197 €	200 €
Sono associative		/	/	/	/	/	/
Perches, écrans, projecteurs		/	/	/	/	/	/
Tribunes		/	/	/	/	/	/
Chauffage du 15/10 au 15/03	69 €	66 €	69 €	69 €	66 €	69 €	69 €
	142 €	135 €	142 €	142 €	135 €	142 €	142 €
Cautions		1 800 €	1 800 €	1 800 €	800 €	800 €	800 €
Cautions ménage		200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €

Sur la base de ces tarifs un ménage dégrossi et l'évacuation des poubelles sont attendus

Utilisations gratuites : Villes en scène, Maison du Pays, réunions institutionnelles, écoles, collège, repas annuel des cheveux blancs, manifestations dans le cadre de la saison culturelle communale, réunions politiques dans le cadre des campagnes électorales.

	2021		2022		2023	
	2 Premières heures	Heures suivantes	2 Premières heures	Heures suivantes	2 Premières heures	Heures suivantes
Tarif horaire cours et répétitions associations	18.50 €	9.25 €	19.50 €	10.00 €	19.50 €	10.00 €

***Utilisations régulières (par un moniteur) pour des activités lucratives (ex : cours de danse, gymnastique ...)**

Autres utilisations **avec seulement participation aux frais de fonctionnement :**

- organisation de concours administratifs ou professionnels : **90 €**
- entreprises de la commune pour des formations : **90 €**

Salle d'Angoville sur Ay :

Considérant que la salle d'Angoville sur Ay va faire l'objet de travaux de réhabilitation, il n'est pas nécessaire de fixer les tarifs de location pour l'année 2023.

Ajout aux tarifs 2022 – tarification pour l'utilisation de l'ancienne mairie d'Angoville

	par heure
Tarif horaire cours, réunions et répétitions associations	10.00 €

Conditions de remboursement des acomptes en cas d'annulation de contrats de location des salles communales

Suite à une demande de remboursement de l'acompte versé sur une location annulée, il est proposé au Conseil Municipal de fixer les conditions de remboursement des acomptes en cas d'annulation de contrats de location des salles communales.

Le Conseil Municipal est invité à :

- permettre le remboursement des acomptes sur les locations de salles en cas d'annulation dans un délai supérieur à 60 jours précédant l'évènement sauf cas de force majeure ;
- en cas de force majeure, permettre de prendre la décision de rembourser ou non l'acompte et/ou le solde en fonction du motif invoqué ;
- autoriser Madame la Maire à signer tous les documents correspondant à cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide à l'unanimité par un vote à main levée.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
La Maire,
Stéphanie MAUBÉ

